



Achat annulé pour une fausse raison (la fnac.com)

Par **Hellwood**, le **24/01/2011** à **19:26**

Bonjour,

Ma situation est très simple, j'ai acheté un téléviseur sur le site de la fnac pour la somme de 199,11€

J'ai reçu un mail de confirmation de commande.

Mais, alors qu'ils ont toujours se produit en stock, ils me retorquens que pour des raisons de manque stock ils ne peuvent accomplir ma commande.

Alors je ne vais pas vous mentir, le dit téléviseur faut en fait 1350€, le pris de 199€ était surement du a une erreur informatique (voir une erreur humaine).

Quels sont mes recours ???

Peuvent ils utiliser ce faux argument de manque de stock ??.

Ce qui me "prend vraiment la tête" c'est que dans le mail d'annulation, ils m'invitent à acheter le même produit a 1350€...

[...]annulée car un ou plusieurs article(s) n'étai(en)t plus disponible(s) chez le vendeur eXpansys.[...]

Cependant, l'article [...] est disponible chez un autre vendeur au prix de 1324 €.

(je suis près a parié qu'il est disponible chez le même vendeur

Merci de m'éclairer sur mes droits, et savoir si cela sert a quelque chose que je m'entête ou

non.